

# Les suppressions de classes font réagir

L'article, publié dans nos colonnes le 28 mars, concernant la suppression d'un certain nombre de classes à la rentrée, dont une à Villers-sur-Mer, a suscité de nombreuses inquiétudes. Cet article s'appuyait sur la diffusion par le SNUipp (Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC) du document préparatoire à la réunion du Comité technique départemental destinée à élaborer la carte scolaire, pour la rentrée 2020.

Jean-Paul Durand, maire de Villers-sur-Mer

J'ai été effaré à la lecture de cet article et je suis indigné que cette annonce soit faite en ce moment. J'espère que toute l'énergie de la direction académique de l'Éducation nationale ne se focalise pas sur des fermetures de classes dans le contexte actuel d'épidémie alors que nous sommes confinés et que l'école est fermée. Comme précédemment, la direction de l'Éducation nationale s'est basée sur des chiffres de fin d'année 2019 et non sur la réalité immédiate, qu'il est impossible d'établir dans cette période de confinement !

Tous les efforts produits actuellement par les enseignants sont concentrés sur la poursuite de l'éducation des enfants et j'aspire à ce qu'il en soit de même au niveau académique. Tout le reste doit être remis à l'étude une fois la situation revenue à la normale. Compte tenu des perturbations actuelles dans la scolarité des enfants, il paraît évident et absolument nécessaire que la rentrée prochaine doit se faire dans les meilleures conditions possibles, avec notamment des effectifs par classe volontairement allégés, afin que tous les élèves puissent bénéficier de l'attention particulière de leurs enseignants. Ils en auront plus que jamais besoin.

Sarah Guérad, présidente de l'Association de parents d'élèves (APE)

C'est avec stupeur que nous avons lu qu'une classe de l'école de Villers était susceptible d'être fermée à la rentrée. Si tel était le cas, nous nous battons. Nous sommes encore plus stupéfaits qu'une telle annonce puisse avoir lieu en pleine période de confinement, alors que la situation actuelle, sans précédent, qui oblige les parents à rester chez eux, empêche toute inscription.

Nos inquiétudes sont augmentées par les retards scolaires dont certains enfants vont souffrir inévitablement et qu'ils ne pourront pas combler dans des classes surchargées.



La banderole de l'APE affichée sur la mairie, en mai 2018. Archives Ouest-France